

**Étaient présents :**

M. Christophe GOURGUES, chef d'établissement coordinateur de l'Institution St Martin

Mme Anne JOSSE, chef d'établissement 1<sup>er</sup> degré école St Martin

Mme Fabienne HARANI, présidente de l'Apel

Mme Adeline LUCAS, secrétaire de l'Apel

Mme Annelise PELTIER, secrétaire adjointe de l'Apel

Mme Elodie CANONNE, trésorière de l'Apel

Administrateurs de l'Apel : Mme Nathalie AUBION, Mme Sarah BAUDET, Mme Cécile CHEVIN, Mme Karina DELON, Mme Aurélie DESNEE, M. Pascal GENDRY, Mme Anne-Cécile MARQUES, M. Bruno MARTINS, Mme Laurence PENOT et Mme Evgényia RICHOUX.

Début de la réunion 19h30

**1. Actions de l'Apel**

- Récapitulatif et validation des projets déjà financés par l'Apel :
  - Deux maisonnettes pour la cour de récréation (Maternelle)
  - Aide financière accordée à une famille pour le Séjour de Berlin
  - Participation sortie imprimerie et atelier (Première AMA)
  - Participation France Miniature cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>)
  - Participation Séjour Auvergne (4ème)
  - Participation sortie de l'Alhambra à Séville (Terminale)
  - Participation sortie monastère lors du voyage en Grèce (Seconde)
  - Participation à la sortie au château de Breteuil (Maternelle)
  - Prise en charge de clé USB dans le sac de fournitures d'art
  - Remise clé USB pour le brevet
  - Remise clé USB aux 6<sup>ème</sup>
  - Prise en charge sortie à Rungis (Pie Voleuse)
  - Prise en charge à 50 % de l'ADAPE (permanence écoute psychologique)
  - Financement du bracelet « Merci » pour les participants au bol de riz
  - Prise en charge de la conférence pour les parents sur la réforme du lycée et concernant les études supérieures.

- Autres projets en cours :
  - Prise en charge du concours Big Challenge (anglais pour les 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) et attente de la proposition pour le concours Kangourou (maths)
  - Prise en charge de la conférence pour les parents sur les dangers du numérique (Génération Numérique)
  - En cours de réflexion : conférence sur les addictions (alcool, drogue) mais aussi sur le harcèlement et la sexualité
  - Participation au voyage à Londres/Pays-Bas (3ème)
  - Pas de demande pour une éventuelle aide concernant le voyage à Rome (5ème).
- Représentation classe Théâtre en fin d'année : Organisation, financement
  - Au théâtre de la Passerelle.
  - Location de la salle, décors et costumes financés par l'établissement.
- Soirée Loto / Tartiflette le 24 janvier 2019 : Organisation par rapport au nombre de convives
  - Nouvelle organisation de la cantine pouvant porter la manifestation à 250 convives assis maximum.
  - Seules les personnes mangeant sur place et munies d'un ticket repas seront acceptées.
- Demande de certains parents de retravailler la trame concernant le support pour la rencontre parents – professeurs. Que fait-on ?
  - L'Apel va rajouter un éclaircissement sur les points prioritaires abordés en conseil de classe pour accompagner les parents à remplir le document. Cette note sera soumise pour approbation à l'établissement.
  - L'établissement propose de diffuser via école directe le formulaire à tous les parents avec les coordonnées des parents correspondants de la classe de leur enfant.
  - L'établissement propose de diffuser via école directe les dates et heures des différents conseils de classe aux parents correspondants.
  - Demande de l'Apel : rajouter un encart dans le dossier d'inscription : « Autorisez-vous l'établissement à communiquer votre adresse mail à l'Apel ? ».
- Groupe de travail Apel pour la mise en place d'un règlement intérieur
  - Point non abordé.

## 2. Cantine

- Retour sur les passages au self depuis la nouvelle organisation.
  - Sur le site du 8 mai : une nouvelle gérante d'Elior est arrivée. Le responsable de secteur de la société a également changé. Cela a entraîné une réorganisation complète et la mise en place de nouvelles procédures. La qualité des repas s'est améliorée ainsi que la propreté des couverts notamment.

- Les passages sont de plus en plus fluides. Le dernier élève qui se présente au self a 25 minutes pour manger.
- Entre 720 et 750 repas sont servis / jour sur le site du 8 mai (la cuisine permet de préparer 950 à 1000 repas/jour) et environ 250 repas / jour sur le site de la Pie voleuse (possibilité de préparer jusqu'à 400 repas/jour). Sur le site du 8 mai il y a 85% de demi-pensionnaires.
- L'Apel doit nommer un nouveau responsable pour la commission restauration sur les 2 sites.

### **3. Fonctionnement**

- Possibilité de mettre en place une seconde rencontre parents-professeurs en mars ?
- L'établissement propose de garder au 1<sup>er</sup> trimestre la rencontre parents-professeurs et réfléchit sur l'organisation d'une rencontre, au 2<sup>ème</sup> trimestre, avec le professeur principal qui ferait la synthèse des commentaires des autres professeurs lors de la restitution du bulletin (ce point sera à l'ordre du jour du conseil pédagogique du mois de février – instance créée cette année, composée de professeurs choisis par leurs pairs et de personnes de la vie scolaire).
- Exercices d'évacuation : nombre, type, lieu => Organisation avec les nouveaux locaux de l'école élémentaire et l'organisation sur la Pie Voleuse avec l'effectif d'élèves augmenté.
- Exercices d'évacuation incendie et d'alerte intrusion réalisés avant les vacances de la Toussaint. Les exercices se font sur les 2 sites le même jour. Pas de problème rencontré.
- La Commission sécurité est passée dans les nouveaux locaux sur le site du 8 mai le 27 août. Les plans d'évacuation ont été affichés.
- En mars aura lieu l'exercice de confinement. Au minimum, une salle de confinement existe par étage, avec une armoire contenant le matériel PPMS.
- Les dates des exercices sont fixées par le rectorat.
- Sécurité aux abords de l'école : passage de la police municipale, dépose minute dans la rue des Marais, RDV Mairie
- Circulation difficile ET dangereuse rue de Paris lors des heures d'ouverture de l'établissement. Malgré nos propositions nous n'avons eu aucune réponse suite à la commission municipale.
- L'établissement a écrit une note pour sensibiliser les parents à utiliser les places de parking situées aux abords de l'établissement et ne pas s'arrêter de manière « sauvage » sur les passages piétons ou en pleine rue pour déposer/récupérer les enfants.
- Une caméra a été installée par la municipalité au niveau du « dépose minute ».
- La municipalité passe de manière aléatoire (135 euros d'amende). Certains parents se sont déjà fait verbaliser.
- L'établissement a comme projet pour la rentrée 2020 de créer un « dépose minute » rue des Marais pouvant accueillir 4/5 voitures et surveillé par un membre de l'établissement veillant au bon déroulement de la dépose (pas de sortie de voiture de la part des parents, ...). Il devrait y avoir également un abri à vélos et des bornes pour voitures électriques. L'établissement

communiquera le projet à l'APEL une fois celui-ci confirmé par la municipalité. Budget estimé 150 à 200 000€.

- Superposition de réunions entre l'élémentaire et le collège
  - L'établissement essaie de faire au mieux, mais les calendriers entre l'école et le collège/lycée ne sont pas gérés par la même personne.
- Possibilité de mettre une armoire dans le labo de physique afin que les élèves laissent leur blouse ?
  - Il n'y a pas la possibilité de mettre une armoire dans le labo de physique. En réflexion pour l'ajout de patères dans les classes.
- Accompagnement des collégiens ayant un PAP : organisation pendant les cours, les contrôles
  - Les préconisations tant sur l'organisation des cours et des contrôles sont données par le médecin de l'éducation nationale en lien avec le chef d'établissement suite au dossier remis par les parents lors de l'entrée dans l'établissement. Il est nécessaire de le réévaluer régulièrement notamment lors du passage au collège et au lycée. Il y a 25 PAP, PAI, PPS identifiés en maternelle/élémentaire sur les 230 élèves inscrits et environ 130 sur le collège/lycée pour 920 élèves.
- Mettre à disposition une salle quand il y a 2 heures pour déjeuner pour les collégiens surtout en période hivernale.
  - Il n'est pas possible d'ouvrir une salle sans que celle-ci soit surveillée. Mais l'établissement assure de faire au mieux en fonction des effectifs des surveillants. Si l'heure de permanence est formalisée dans l'emploi du temps une salle est dédiée, si cela fait suite à une absence de professeur (maladie, formation) cela est en fonction de l'effectif des surveillants. Actuellement plusieurs professeurs en arrêt maladie et au niveau des 1ères, formation sur la réforme du lycée.
- Matériel (chaises) vétuste au niveau des chaises de l'élémentaire. Beaucoup d'accros dans les vêtements à cause des vis des chaises. Est-il prévu un achat pour le renouvellement du matériel ?
  - En cours de vérification. Pas d'achat de prévu car du matériel est disponible au besoin (matériel stocké lors du dernier déménagement).
- Effectifs élèves, professeurs, postes non pourvus
  - Tous les postes sont pourvus depuis la Toussaint. Les effectifs demandés par le rectorat doivent être de 32 élèves au collège et 35 au lycée. En effet si ce quota n'est pas atteint risque de fermeture de classe et absence d'aide sur les projets de l'établissement.
- Certains professeurs souhaiteraient faire la classe inversée (apprendre les cours à la maison et effectuer l'application), quel est l'intérêt ?
  - Sujet complexe à approfondir.

#### 4. Questions diverses

- Ecole Directe : Sur la partie élève, un nombre de messages reste en permanence inscrit malgré la lecture de ces derniers. Mr Gourgues remonte l'info auprès du prestataire.
- Ecole Directe : M. Gourgues précise que les codes pour y accéder ne changent plus d'une année sur l'autre.
- Refonte du Site Internet de l'Institution St Martin : beaucoup plus intuitif, les membres de l'Apel se disent très satisfait du nouvel onglet Apel.
- Le forum des métiers
  - Pour les lycéens de l'Institution St Martin il aura lieu le 15 janvier sur le site de la Pie Voleuse.
  - Un forum sur les formations et l'orientation devrait être mis en place sur Palaiseau. M. Gourgues va travailler à l'organisation de ce forum avec les chefs d'établissements publics de la ville.
- Chauffage : Certaines classes n'auraient pas de chauffage (bâtiment au-dessus du réfectoire)
  - La cause a été identifiée, il y a eu avant les vacances de la Toussaint un problème au niveau du logiciel en charge du chauffage par le plafond (domotique). La remise en route après les vacances a été difficile. Le problème est maintenant résolu.
- Contrôle commun pas toujours dans les mêmes conditions pour tous.
  - L'équipe pédagogique doit s'assurer que tous les élèves disposent du même temps pour composer.
- Transport Car : Certains enfants debout le soir.
  - En fin de journée, certains élèves ne prennent pas le car pour lequel ils se sont inscrits en début d'année. Les contrôles vont être renforcés par les surveillants. Des sanctions seront appliquées pour les élèves ne prenant pas les cars dédiés.

Fin de la réunion 23h15